



## D'une faïsse à l'autre

Bulletin Municipal d'Informations de Lamelouze - N°18

### Communication



#### Recevoir le bulletin municipal autrement

Ce bulletin est consultable également sur le site internet communal [www.lamelouze.fr](http://www.lamelouze.fr)  
Si vous souhaitez dorénavant, le recevoir par courriel, merci de nous communiquer votre adresse mail, en écrivant en mairie : [communedelamelouze@orange.fr](mailto:communedelamelouze@orange.fr) et d'indiquer en objet « **bulletin municipal** »,  
**la consommation de papier en sera ainsi diminuée.**

Afin de suivre toutes les informations de la commune en temps réel,



**Téléchargez l'application illiwap**

*Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945  
La cérémonie aura lieu le lundi 8 mai 2023 à 11h30*

*Place de la Mairie.*

*Un vin d'honneur sera offert à la fin de la cérémonie par la municipalité*

## ✓ Un conseil municipal remanié

Comme annoncé en 2020, Mme Laure BARAFORT souhaitait passer le relais en cours de mandat. Sa démission présentée à Madame la Préfète en décembre 2022, M. Thierry SOUSTELLE, premier adjoint a assuré l'intérim jusqu'à l'élection du maire.

### **Le 28 janvier, les vœux 2023 ont été présentés à deux voix.**

Le conseil municipal devant être complet pour l'élection d'un maire et comptant 10 membres depuis décembre 2021, des élections municipales partielles complémentaires ont été organisées.

### **Le 5 mars 2023 - 1er tour des élections partielles complémentaires**

M. Jean-Pierre DEMONTOY est le seul candidat

Nombre d'inscrits: 133 + 1 européen

Nombre de votants: 63

Nombre de blancs: 5

Exprimés: 58

**Jean Pierre DEMONTOY a été élu au 1<sup>er</sup> tour.**

## **Merci aux électeurs pour leur implication.**



**Le vendredi 10 mars 2023, le conseil municipal s'est tenu à 18h00, en présence des 11 conseillers, pour l'élection du maire et des adjoints.**

Voici les résultats:

<b>Maire</b>	Bruno BIONDINI	Elu à l'unanimité
<b>1er Adjoint</b>	Thierry SOUSTELLE	Elu à l'unanimité
<b>2ème adjoint</b>	Jean-Claude GARNIER	Elu à l'unanimité
<b>3ème adjoint</b>	Jean-Max RENOUX	Elu à l'unanimité

### **Les conseillers:**

Mme Laure BARAFORT, Mme Myriam GOICURIA, Mme Nathalie NICOLAS

M. Jean-Luc CHABROL, M. Jean-Pierre DEMONTOY, M. David JUSTES, M. Romain PIALAT

✓ Le budget communal 2023 a été voté à l'unanimité

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	108 531,48
012	Charges de personnels, frais assimilés	38 800,00
014	Atténuations de produits	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	72 900,00
68	Section à section (Dot. aux amortissements et provisions)	8 600,00
023	Virement à la section d'investissement	126 904,20
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>370 735,68</b>

### **RECETTE DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	Vote
70	Produits des services, du domaine, vente	3 550,00
73	Impôts et taxes	72 800,00
74	Dotations et participations	66 674,97
75	Autres produits de gestion courante	9 796,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	217 914,71
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>370 735,68</b>

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	Vote
21	Immobilisations corporelles	136 977,04
23	Immobilisations en cours	24 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>160 977,04</b>

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	7 815,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 136,36
021	Virement de la section de fonctionnement	126 904,20
001	Solde d'exécution section d'investissement	24 121,48
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>160 977,04</b>

- **Taux d'imposition des taxes directes locales 2023**

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Les taux d'imposition de référence de 2021 ont été maintenus à l'unanimité.

Soient : Taxe Foncière Bâti : 37,56%

Taxe Foncière Non Bâti : 79,85%

- **Taxe d'imposition sur les résidences secondaires**

Depuis 2020, le taux de la taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus, suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI

**Un grand merci à Audrey BERNARD pour son travail comptable !**

- ✓ **Accueil numérique à la mairie**

Jean-Max RENOUX, troisième adjoint met un ordinateur à disposition de la population.

Le poste est disponible sur rendez-vous auprès de Jean-Max RENOUX au : 06 81 32 34 81

- ✓ **Répartition des élus dans les commissions**

Jardins du Galeizon	Thierry SOUSTELLE ; Jean-Claude GARNIER
Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles	Jean-Claude GARNIER ; Jean-Max RENOUX
SHVC / DFCI	Thierry SOUSTELLE ; David JUSTES
SIVU/Lamelouze- Saint Martin de Boubaux	Thierry SOUSTELLE ; Jean-Claude GARNIER
COFOR	David JUSTES ; Jean-Luc CHABROL
Parc National des Cévennes	Jean-Claude GARNIER ; Jean-Pierre DEMONTOY
Alès Agglo – Comité des Maires	Bruno BIONDINI
Alès Agglo – Bureau et Conseil Communautaire	Bruno BIONDINI ; Jean-Max RENOUX
Charte forestière	Thierry SOUSTELLE; Jean-Luc CHABROL
Alès Agglo – Eau et Assainissement	Thierry SOUSTELLE
Alès Agglo - Randonnées	David JUSTES
Pays Cévennes	Jean-Max RENOUX

- ✓ Monsieur Laurent BURGOA, sénateur du Gard, ainsi que son attachée parlementaire ont rencontré les élus, le mercredi 27 mars à 10h30,

Ont été abordés les problématiques suivantes :

- La désertification médicale, le cursus de formation des médecins
- Les difficultés récurrentes de téléphonie, de connexion à internet,
- La mise en place de la fibre
- Le télétravail
- Les difficultés des agriculteurs face à la sécheresse
- Les Obligations Légales de Débroussaillement
- Différents axes de la chasse : les chasseurs ont un rôle à jouer dans la régulation du gibier, l'aménagement du territoire, la surveillance des incendies

Un moment de convivialité a clôturé les échanges.



## SUR LE TERRAIN

### Une situation préoccupante :

- Obligations Légales de Débroussaillement

#### **Votre protection pour cet été se prépare aujourd'hui!**

Madame la Préfète rappelle encore, le 23 mars 2023, la nécessité d'effectuer et d'entretenir les abords des habitations pour les protéger et prévenir les départs de feux.

Pour toutes informations :

<https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillement>

- Arrêté SECHERESSE

Un arrêté préfectoral en date du 24 avril 2023 a placé la commune en **ALERTE RENFORCEE**

Vous pouvez consulter ses informations sur le site PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

- **En collaboration avec le SIVU Lamelouze – Saint Martin de Boubaux**

- ✓ **Les encombrants**



David JUSTES et Thierry SOUSTELLE ont effectué une tournée d'encombrants le 12 janvier

**La prochaine est prévue le 11 mai.**

Contact préalable au : 06 67 00 65 58

Ces tournées sont annoncées sur l'application ILLIWAP

**En ce qui concerne Lamelouze, il est demandé à chaque foyer de prendre en charge au maximum la gestion des encombrants et d'amener les déchets à la déchèterie.**

Lors de la livraison de meubles ou d'électroménager, le vendeur est tenu de reprendre le matériel usagé. Pensez à demander ce service.

**Les encombrants déposés à côté des bennes vertes et jaunes sont dorénavant considérés comme des dépôts sauvages, passible de sanction qui dépendra de la qualification des faits reprochés puisque le fait d'abandonner des déchets ou de constituer un dépôt illégal de déchets peut être, selon le cas, une contravention de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>ème</sup> catégorie.**

**Pour plus de renseignements, consultez :**

<https://www.ales.fr/vie-quotidienne/gestion-des-dechets/decheteries-et-vegeterie/>

- ✓ **Déneigement**



Le 7 février, Thierry SOUSTELLE et Jean-Pierre LAPORTE ont déneigé les routes communales en utilisant le tracteur du SIVU Lamelouze-Saint Martin de Boubaux.

- ✓ **Les copeaux de la chaudière communale**

Thierry SOUSTELLE et Jean-Pierre LAPORTE ont approvisionné pour la dernière fois de la saison le silo de plaquettes de pins de la chaudière communale.

- ✓ **Ils ont aussi effectué l'entretien des routes communales avec le tractopelle.**

## AU PLUS PRES DES HABITANTS

- **Sinistre - Le samedi 4 mars 2023**

Un incendie a ravagé l'habitation de Luc, Françoise et Jean BRUNEL aux Fieillas en l'espace de 30 minutes.



- Jean-Luc et Colette GAISNE ont immédiatement offert leur maison des Houvens
- Cagnotte de solidarité pour Luc et Françoise
- De nombreuses personnes ont aussi fait des dons de matériel et pécuniaires.

Un lien de solidarité a été mis en place par Bruno BIONDINI et Jean Max RENOUX, membres du conseil municipal, dès le samedi 4 mars.

Vous pouvez encore participer, diffuser le lien et partager autour de vous :

<https://www.leetchi.com/c/pour-soutenir-luc-et-francoise-qui-ont-tout-perdu-dans-lincendie-de-leur-maison>

**Merci à toutes et à tous pour tous les soutiens!**

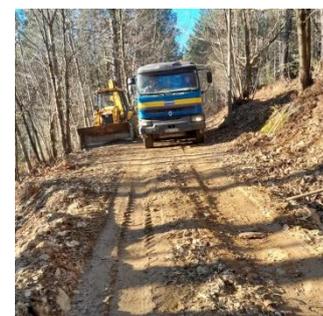
- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) révisé en 2020 permet de reconstruire à l'identique, en zone N, en cas de sinistre.
- Le conseil municipal a voté à l'unanimité une aide de 2000 euros

**Tous nos vœux de bonne réinstallation et pour l'avenir.**

- **La Nougarède**

- La route d'accès au mas.

Afin que la route soit plus carrossable par temps de pluie, des graviers ont été mis en place



- La ligne électrique va être remise à neuf



Une entente entre les propriétaires, ENEDIS et CEREG est actée le 15 mars à 15h.

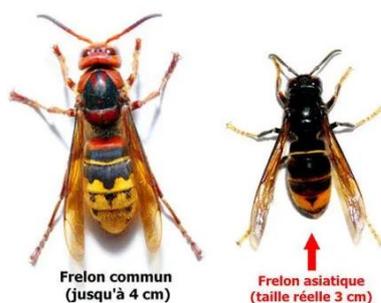
Les travaux de réfection de la ligne électrique de la Nougarède auront lieu après l'été, pour ne pas gêner l'accueil des gîtes du Martinet Haut.

Remercions ici MM. DAL CERRO du Martinet Haut, commune de Saint Martin de Boubaux, pour la prise en compte de l'intérêt général.

Ce dossier, suivi avec attention en collaboration avec la municipalité de Lamelouze depuis 2016, permettra au Mas de la Nougarède d'être desservi en électricité de façon sécurisée.

## ENVIRONNEMENT

### • Lutte contre le frelon asiatique



### Voici quelques conseils proposés par le pôle agriculture du Parc National des Cévennes :

- le piégeage doit être fait au printemps pour capturer les femelles fondatrices
- se limiter aux secteurs dans lesquels les apiculteurs subissent des dégâts sur les ruchers d'automne (concertation avec les apiculteurs locaux pour cibler les zones)
- renouveler les campagnes au moins 4 années consécutives pour avoir un impact
- Les pièges conseillés : jabeprode ou Red trap
- un maillage fin et régulier (1 piège tous les 350m), autour des ruchers
- attractif sucré à renouvelé tous les 8-10 jours,
- laisser des frelons morts dans le piège

### • Au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Jean-Luc RICHTER, Chargé de Mission Transition Energétique et Responsable Informatique a pris ses fonctions au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles. Il est lamelouzien! Félicitations !

### ✓ Les animations à venir

Pour tous renseignements téléphoner au : **04 66 07 39 25**

<https://www.biosphera-cevennes.fr/nos-evenements/>

**GRATUIT**

SAISON PRINTEMPS - **FÔRÊT ET BIODIVERSITÉ**

**Dimanche 7 mai à 14h**  
**Chamborigaud**  
**SORTIE BOTANIQUE**

Venez découvrir les plantes sauvages de la Vallée du Luech, guidés par Noëlle Reynaud, botaniste.



Sur inscription : [www.biosphera-cevennes.fr](http://www.biosphera-cevennes.fr)  
 Infos : 04 66 60 20 64

ORGANISATION / RENSEIGNEMENTS

**SYNDICAT DES HAUTES VALLÉES CÉVENOLES**  
 04 66 30 14 56 - contact@shvc.fr  
[www.shvc.fr](http://www.shvc.fr) (à venir)

**BIOSPHERA,**  
 CENTRE D'INTERPRÉTATION DES VALLÉES CÉVENOLES  
 ET MAISON DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DES CÉVENNES  
 04 66 07 39 25 - biosphera@shvc.fr  
[www.biosphera-cevennes.fr](http://www.biosphera-cevennes.fr)



**GRATUIT**  
**ÉVÈNEMENT FAMILIAL**

**1ère édition**  
**Le Petit Festival du vivant**  
*Retisser nos liens avec la nature*

ACTIVITÉS NATURE - JEUX - EXPOSITIONS - LIBRAIRIE

**13 mai 2023**

Cendras (30)

[WWW.BIOSPHERA-CEVENNES.FR](http://WWW.BIOSPHERA-CEVENNES.FR)




**GRATUIT**

SAISON PRINTEMPS - **FÔRÊT ET BIODIVERSITÉ**

**Dimanche 28 mai à 14h**  
**Génolhac**  
**SORTIE BOTANIQUE**

Découvrez les plantes qui peuplent le domaine du Mas Nouveau, de la main de Prune Pellet.



Sur inscription : [www.biosphera-cevennes.fr](http://www.biosphera-cevennes.fr)  
 Infos : 04 66 60 20 64

ORGANISATION / RENSEIGNEMENTS

**SYNDICAT DES HAUTES VALLÉES CÉVENOLES**  
 04 66 30 14 56 - contact@shvc.fr  
[www.shvc.fr](http://www.shvc.fr) (à venir)

**BIOSPHERA,**  
 CENTRE D'INTERPRÉTATION DES VALLÉES CÉVENOLES  
 ET MAISON DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DES CÉVENNES  
 04 66 07 39 25 - biosphera@shvc.fr  
[www.biosphera-cevennes.fr](http://www.biosphera-cevennes.fr)



Dans le cadre des « 4 saisons du développement local », nous vous invitons à notre nouvelle saison de printemps 2023 dédiée à la biodiversité et à la forêt !

**FÔRÊT ET BIODIVERSITÉ**

PROGRAMME D'ANIMATIONS

AVRIL  
 MAI  
 JUIN  
 2023

Les 4 SAISONS du développement local

UNE ANNÉE D'ANIMATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ORGANISÉES PAR BIOSPHERA ET LE SYNDICAT DES HAUTES VALLÉES CÉVENOLES




<https://www.biosphera-cevennes.fr/2023/04/17/le-programme-du-printemps-est-la-foret-et-biodiversite/>

- **Événements portés par les chartes forestières du SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES et du TERRITOIRE SUD LOZERE**

Opération financée par le FEADER et la Région Occitanie



Retrouvez les chartes forestières et sur internet :  
<https://foretcaussescevennes.fr/>

[Vous y trouverez tout le programme de la Fête](#)

## CONVIVIALITE

### Pour fêter la fin de l'année 2022 :

Les aînés de plus de 65 ans de la commune se sont retrouvés pour partager un temps convivial au restaurant du RAÏOL au Pendedis : un repas traditionnellement offert par la municipalité

Un colis d'une somme équivalente a été apporté aux aînés résidents à Lamelouze qui n'ont pu se joindre au groupe de presque 40 convives.

Les enfants de moins de 14 ans ont reçu un cadeau.



## LES ASSOCIATIONS BASEES SUR LA COMMUNE

- **Association pour l'Animation de Lamelouze**



Autour d'un bureau renouvelé, l'Association d'Animation de Lamelouze suite à l'assemblée générale du 15 janvier 2023 se mobilise :

➤ **Les membres du Conseil d'Administration** sont :

Président : Jean-Max RENOUX ; Vice-Président : Romain PIALAT

Secrétaire : Julie CHABROL ; Secrétaire adjointe : Martine GARNIER

Trésorier : David JUSTES ; Trésorier adjoint : Alexandre BIONDINI

Chantal et Robert LAUPIES

➤ **Le programme du premier semestre :**



Photos prises lors du premier nettoyage du Plô le 1<sup>er</sup> avril 2023. Merci à tous !

Dimanche 23 avril 2023 — Repas au restaurant Lou Raïol

38 convives ont passé une agréable journée

**La suite du programme :**

Dimanche 28 mai 2023 (week-end de Pentecôte) : « Voyage en Aveyron ».

Samedi 24 juin 2023 — Second nettoyage du Plô

Samedi 22 juillet 2023 — Fête du village

Mardi 15 août 2023 — Repas du 15 août au Plô, réservé aux membres de l'association

• **Association Sentiers**



Un stage de découverte par mois est organisé

au studio de la Genette verte à Florac

**Calendrier des stages 2023 : 13 mai ; 10 juin ; 01 juillet 2023**

Pour toute question, nous contacter :

Sentiers : 06 83 72 86 60

sentiers.bg30@gmail.com

[www.sentiers.fr](http://www.sentiers.fr)

- **Association Intercommunale de Chasse et de Protection de Lamelouze - Soustelle**

Suite à l'Assemblée Générale de l'Intercommunale du 22 avril 2023, l'association se nomme dorénavant comme indiqué ci-dessus.

➤ **Le bureau de l'association** se compose ainsi :

Président : Thierry SOUSTELLE ; Vice-Président : Éric BRUGUIERE

Trésorier : Franck PLANTIER ; Trésorier adjoint : Éric PRIVAT

Secrétaire : Jean-Pierre OZIL ; Secrétaire adjoint : Fabrice DURAND

➤ Comme chaque année, l'association organise :

**Le samedi 21 mai à 17h00 à la salle polyvalente de Soustelle : LOTO**

**Le samedi 8 juillet** - Le repas des chasseurs, sur le terrain communal du Plô, journée ouverte à tous.

- **Association de chasse : Les amis de Lamelouze**



➤ **Composition du bureau de l'association :**

Président : Christophe LAFOND ; Vice-président : Jean-Jacques MAINEGRE

Trésorier : Adrien ASTIER; Trésorier adjoint : Yannick TRIBES

Secrétaire : Serge LACROIX ; Secrétaire adjoint : Clotilde LAFOND



Le conseil municipal a délibéré les subventions ont été versées aux associations de la commune.

Les structures communales sont mises gratuitement à disposition des habitants de la commune.

Les utilisateurs doivent présenter une assurance de responsabilité civile, signer la convention d'utilisation et verser une caution de 1000 euros. Les clés sont remises au secrétariat de la mairie.



**Notez aussi :**

- **50E RALLYE NATIONAL DU GARD – ALES AGGLOMERATION & VHC, ORGANISE PAR L'ASA ALES**

**LES 16 ET 17 JUIN 2023**

Il a été demandé, comme chaque année, que les producteurs de retour du marché de La Grand-Combe puissent passer au Col de la Croix des Vents. Ils seront informés.

- **EXPOSITION DE PEINTURE ET CHORALE**

**Le 1<sup>er</sup> juillet à l'église du XI<sup>eme</sup> siècle**

L'association « Loisirs en marche » basée à Branoux exposera

- Les toiles de l'atelier de peinture
- La chorale BREMO donnera un concert.

- **MARCHE ESTIVAL**

**Le dimanche 13 août – Le marché estival 2023**

Les exposants (artisans amateurs et professionnels, producteurs locaux, écrivains, photographes) seront accueillis au Plô de 8h00 à 18h00.

Il sera possible de réserver un plateau repas à base de produits locaux.

**Nous vous y attendons nombreux !**

## LES ADRESSES UTILES :

### **MAIRIE DE LAMELOUZE :**

**Ouverture au public** : lundi et jeudi de 8h00 à 12h00

Tel : 04 66 34 06 77 / mail : [communedelamelouze@orange.fr](mailto:communedelamelouze@orange.fr)

Le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées des élus à contacter.

Vous pouvez d'ores et déjà noter :

M. Bruno BIONDINI : 06 69 72 12 14

M. Thierry SOUSTELLE : 06 67 00 65 58 - 09 82 30 87 38

M. Jean-Claude GARNIER : 06 79 20 49 15 - 04 66 86 74 86

### **ALES AGGLOMERATION :**

- Bâtiment ATOME – 2 rue Michelet – 30 100 ALES – tel : 04 66 78 89 00

- Mairie Prim' – 11 rue Michelet – 30 100 ALES - tel : 04 66 56 11 00 –

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

### **SAMU : 15**

En composant le 15, vous contactez un médecin de la permanence qui régule les appels et oriente, le cas échéant, vers le moyen d'intervention le plus approprié.

### **POMPIERS : 18 ou 112**

### **POLICE SECOURS : 17**

**En cas d'infraction nécessitant l'intervention immédiate de la police : violences, agression, cambriolage....**

### **ENEDIS : pour les particuliers**

**En cas de panne : 24h/24 : 09 72 67 50 30 (appel non surtaxé).**

**REAAL : en cas d'urgence sur le réseau d'eau potable, téléphonez au : 04 66 54 30 90**

### **CENTRE CULTUREL LUCIE AUBRAC – Cendras (garderie des scolaires)**

Tel : 04 66 78 69 82

### **MAISON MEDICALE : Téléphoner au 15**

À partir du Jeudi 28 mai 2020 à 20h, les patients pourront venir consulter un médecin généraliste sur les plages horaires habituelles de la Maison Médicale de Garde, dans un local dédié proche de l'entrée des urgences de l'hôpital. Route d'accès aux Urgences de l'Hôpital (chemin des potences)

Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 9h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

### **PÔLE de SANTE**

50 Impasse du Clocher - 30110 CENDRAS – 04 34 24 22 09 ou 04 66 43 08 76

Deux médecins généralistes, un pédiatre, une kinésithérapeute

### **MAISON DE SANTE SIMONE VEIL**

18 rue de la Clède – 30110 LA GRANDE COMBE

04 48 21 57 08

### **CABINET INFIRMIER DU SECTEUR :**

30 110 BRANOUX - Tel : 06 14 77 57 23 – 06 18 79 32 09